

de la Société, et fit allusion au jugement récent de la Cour permanente de Justice internationale dans l'affaire du "Lotus" comme exemple de l'empressement de la France de recourir à l'arbitrage ou aux moyens juridiques, de préférence à la force, pour régler les différends. Herr Stresemann dénonça la guerre comme une source de misère et d'anarchie, protesta contre la théorie qui prétend que nulles mesures de désarmement ne sauraient être prises avant que l'on ait obtenu la sécurité complète, et annonça que l'Allemagne avait décidé de signer sans retard la clause facultative de la Cour permanente qui rend obligatoire le recours à l'arbitrage dans certains cas déterminés. Sir Austen Chamberlain prononça un vigoureux discours, et, après s'être associé à M. Briand dans sa défense des conférences privées, répondit à l'implication que la Grande-Bretagne n'avait rien fait en vue du désarmement, ne s'était nullement préoccupée d'arbitrage et ne s'était imposé aucun sacrifice pour garantir la sécurité des autres puissances. Il défia tout pays quel qu'il soit de faire autant que l'Angleterre a fait à Locarno, et déclara qu'il serait impossible, au risque de rompre l'Empire britannique, de prendre d'autres engagements indéterminés.

La discussion porta ensuite sur diverses questions, dont voici, en résumé, les points les plus saillants: Un avertissement de M. Politis, délégué de la Grèce et l'un des principaux auteurs du Protocole, contre le danger qu'il y aurait de pousser l'adoption de celui-ci avec trop de précipitation: un avis de M. Scialoja, délégué italien et le seul représentant présent ayant contribué à l'élaboration du Pacte de la Société, à l'effet que trop d'empressement à renforcer le Pacte par des résolutions de l'Assemblée ou par d'autres moyens semblables, finirait par amoindrir la confiance du public en l'autorité du Pacte lui-même; une résolution fut présentée par M. Sokal, délégué polonais, visant à l'interdiction de toute guerre d'agression; les travaux et les résultats de la Conférence économique furent vivement approuvés par Sir Edward Hilton Young de la délégation britannique; le Comte Apponyi, délégué hongrois, réclama le désarmement des nations victorieuses, ainsi qu'il avait été promis lorsque les pays vaincus furent forcés de désarmer; Sir George Pearce, premier délégué australien, se fit le défenseur de l'arbitrage volontaire en opposition à l'arbitrage obligatoire, qu'il s'agisse de différends ouvriers ou de différends internationaux; et le Sénateur Dandurand plaida la cause de la tolérance envers les minorités comme moyen d'obtenir le désarmement moral et la vraie sécurité, il fit aussi allusion à la déclaration antérieure du Canada par laquelle celui-ci se dit en faveur de l'arbitrage, quoique opposé au Protocole. Les différentes propositions présentées et modifiées au cours du débat, ainsi que l'ordre du jour original, furent ensuite renvoyés aux diverses commissions pour y faire l'objet d'un examen plus complet.

(b) *Election du Conseil*

Le Conseil, qui est pour ainsi dire l'organe exécutif de la Société, se compose depuis la réorganisation de 1926, de cinq membres permanents, à savoir, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Japon et l'Allemagne; et de neuf membres non-permanents, dont trois sont élus chaque année pour une période de trois ans. Afin d'assurer une rotation plus complète, il est prévu qu'un membre se retirant ne pourra être réélu avant trois ans, à moins que l'Assemblée, statuant à la majorité des deux tiers des suffrages, n'ait préalablement déclaré qu'il est rééligible.

L'Assemblée de 1927 a vu pour la première fois l'application intégrale du nouveau système. Les Etats sortants furent la Belgique, le Salvador et la Tchecoslovaquie. La Belgique exprima le désir qu'un vote soit pris au sujet de sa demande de rééligibilité. En dépit du rôle de premier plan que la Belgique a joué dans le Conseil depuis la fondation de la Société, on fit prévaloir, en cette occasion, le principe de rotation, adopté l'an dernier, à la suite d'un long débat. Le vote en faveur de la rééligibilité fut de 29 à 19, mais insuffisant pour